

SANTÉ PUBLIQUE

Des communes attentives à la santé des femmes, au-delà du bikini

Géraldine Langlois | A la Une santé social | Actu expert santé social | France | Publié le 23/01/2026

La Fabrique Territoires Santé (FTS) a consacré cette semaine une rencontre pour sortir les femmes « des angles morts de la santé publique » et de l'approche de la « santé bikini ». De Marseille à Montreuil, des acteurs changent la manière d'envisager la santé de la moitié de la population.



[1]« La différence de traitement entre les femmes et les hommes par la médecine est très ancienne », souligne d'emblée Murielle Salle, maîtresse de conférences en histoire à l'université Lyon 2, en ouverture de cette rencontre de la Fabrique territoire santé (FTS), proposée en visioconférence le 20 janvier. Selon elle, la médecine a longtemps été « faite » par les hommes et pour les hommes, pour des corps d'hommes blancs et dans la force de l'âge, considérés comme la norme – et pas pour ceux des femmes vus comme une exception voire « dysfonctionnels ».

Or, pour Murielle Salle, cette approche se traduit encore dans la manière d'appréhender la santé des femmes sous l'angle de certaines parties de leur corps, et pas d'autres, ce que la sociologue américaine Annette Wenger a résumé sous l'expression de « santé bikini ». Et cette démarche conduit à des pertes de chances, en particulier si les femmes cumulent des vulnérabilités, qu'elles soient sociales ou liées à un handicap ou à leur origine.

Pour une approche plus transversale

Pour Olivier Febvrel, président de la FTS, il est nécessaire que l'approche de la santé des femmes soit plus globale, intégrée à toutes les politiques ayant un impact sur la santé. La ville de Montreuil (Seine-Saint-Denis) a évolué dans cette direction. « Nous sommes passés au fil des contrats locaux de santé (CLS) d'une approche très populationnelle à une approche plus transversale », a témoigné Barbara Perelman, responsable du service « santé publique et handicap » de la ville.

« Notre deuxième CLS avait un axe sur la santé des femmes très ciblé sur le dépistage du cancer du sein, la nutrition et les violences faites aux femmes », alors que « dans le troisième, nous avons prévu un axe dédié à la santé des femmes incluant les enfants et la périnatalité », détaille-t-elle. Finalement, « dans le quatrième, signé en 2025, nous avons voulu avoir une approche plus transversale », où « la santé des femmes ne constitue pas un axe mais se retrouve dans tous les axes », tant dans la prévention que dans le parcours de santé ou l'accessibilité

des soins.

Marseille « ville santé des femmes »

À Marseille aussi, Michèle Rubirola a aussi évolué en ce sens : « Quand j'ai été nommée adjointe à la santé, j'ai déclaré Marseille « ville santé des femmes », pour permettre de financer et de soutenir les actions qui mettent la santé des femmes en avant. Mais ce n'était pas une politique transversale. » Pas encore, puisque l'adjointe s'efforce désormais d'insuffler « la santé des femmes dans toutes les politiques », notamment via la mission « une seule santé » de la ville.

Michèle Rubirola évoque également le dispositif des ambassadrices santé des quartiers de la politique de la ville, formées pour parler de santé aux habitantes, ainsi que le soutien de la municipalité à la formation de médiatrices santé. Elle en a profité pour plaider pour que les communes, en première ligne face aux problèmes de la population, disposent de moyens dédiés à la santé.

Travail pluri-professionnel

Les participants soulignent aussi la nécessité, pour intégrer la santé des femmes aux politiques publiques en général, et de santé en particulier, de travailler de manière pluri-professionnelle. Tel est le cas à la maison des femmes Simone Veil de Manosque, qui associe les services municipaux, et notamment le CCAS, avec l'hôpital local et le Centre départemental d'information sur les droits des femmes et des familles des Alpes-de-Haute-Provence, entre autres.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), dont l'approche de la santé des femmes est encore très centrée « bikini », peuvent aussi participer aux actions des CLS et ateliers santé ville dans l'intégration de la santé globale des femmes, comme le remarque Jean-François Moreul, médecin généraliste et président de la fédération des CPTS. « C'est sûrement à l'échelle territoriale que les choses vont avancer », conclut Didier Febvrel. « Nous, à la Fabrique, nous défendons les démarches territoriales de santé, car nous pensons qu'elles sont un cadre pertinent pour mettre en lien tous les acteurs. »

POUR ALLER PLUS LOIN

- Avec son kit pour les agents et les élus, le Réseau français des villes-santé prépare les élections
- Des indicateurs de santé publique enfin déclinés au niveau régional
- Asterya, un centre inédit pour veiller sur la santé des enfants protégés